



PROCÈS-VERBAL COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

Réunion	Réunion du bureau du 11/09/2025 par moyens informatiques
Président	Roland MEHN
Présents	Bernard PAQUIN, Claude KEIME, Jean-Louis MAZZEO
Administration	Maxime RINIE

Homologation

La Commission régionale des compétitions homologue, hors procédures en cours, l'ensemble des rencontres de Coupe de France Féminine, Coupe Nike U18 Féminine qui se sont jouées le 6 et 7 Septembre.

- 1^{er} tour de la Coupe de France Féminine.
- 1^{er} tour de la Coupe Nike U18 Féminine.

– Procédure d'appel

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : **LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulle Cedex** ou à l'adresse électronique : **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF*

Président

Roland MEHN

Secrétaire de séance

Maxime RINIE